

**Time of changes.
In the beginning
of the Romanization**

**STUDIES ON THE
RURAL WORLD IN
THE ROMAN PERIOD**

5

La ferme de la fin du 1er s. av. J.-C. de Sauvian/La Lesse-Espagnac : genèse d'une petite villa de la cité de Béziers

Hervé Pomarède (1), Michel Compan (2), Isabelle Figueiral (3),
Pierre Rascalou (1), Christophe Tardy (3)

(1) Inrap, UMR 5140 (2) Inrap (3) Inrap, 5059

ABSTRACT

Located between the city of Béziers and the Mediterranean coast, the La Lesse farm is situated alongside two contrasting regions: an old alluvial terrace (40 m NGF) and the low plain of the Orb River (between 0 and 5 m NGF).

Built at the beginning or just before the last quarter of the 1st century BCE, the farm's first discovered remains reveal its drainage system and land use in the area. This work was quickly followed by the establishment of a small farm which was partially preserved under a *villa* built at the beginning of the 1st century CE. The farm facilities discovered and the first botanical studies carried out provide a partial appraisal of the agricultural system developed and its main features. This investigation assesses a rural farm of the time of the founding of the Béziers colony.

KEY WORDS: drains, parcelled, land use, farm, above-ground wine storage facility, wine growing, fruit tree growing, agro-system.

RÉSUMÉ

Située entre la ville de Béziers et le littoral méditerranéen, la ferme de La Lesse est installée au contact de deux terroirs complémentaires : une ancienne terrasse alluviale (40 m NGF) et la basse plaine de l'Orb (entre 0 et 5 m NGF).

Bâtie au début ou juste avant le dernier quart du 1er s. av. J.-C., les premiers vestiges marquent surtout le drainage et la mise en valeur du sol du secteur. Ces travaux sont rapidement suivis par l'installation d'une petite ferme partiellement conservée sous une *villa* érigée au début du 1er s. ap. J.-C. Leurs équipements et les premières études botaniques réalisées permettent d'apprécier en partie le système agricole mis en place et de souligner les traits principaux de son évolution. L'enquête permet ainsi d'apprécier un ensemble rural contemporain de la fondation de la colonie de Béziers.

MOTS-CLÉS : drains, parcellaire, mise en valeur du sol, ferme, chai, viticulture, arboriculture, agro-système.

1. Cadres de la recherche

Le site de La Lesse se trouve à 7 km environ du rivage méditerranéen et à 5,5 km au sud de la ville de Béziers (fig. 1), chef-lieu de la cité de droit romain fondée vers 36 av. J.-C. (*Colonia Urbs Julia Septimanorum Baeterra*). Il est installé entre 14 et 18 m NGF, sur le coteau occidental d'une ancienne terrasse alluviale (Quaternaire inférieur) qui domine la basse vallée de l'Orb et culmine à 35 m NGF. Cette terrasse forme un petit plateau faiblement ondulé qui s'étend jusqu'au littoral et surplombe, à l'ouest, l'étang de Vendres.

De nombreux sites gallo-romains sont répertoriés sur ce plateau, en rive droite de l'Orb et autour de l'étang. Celui de La Lesse est connu depuis les années d'après guerre grâce aux prospections de L. Molinier puis de G. Fédière. Ce dernier nomme le site « Espagnac Est » en référence au nom du domaine agricole voisin d'Espagnac, toponyme éventuellement issu du gentilice romain *Hispanius* (Fédière 2008, 64-71).

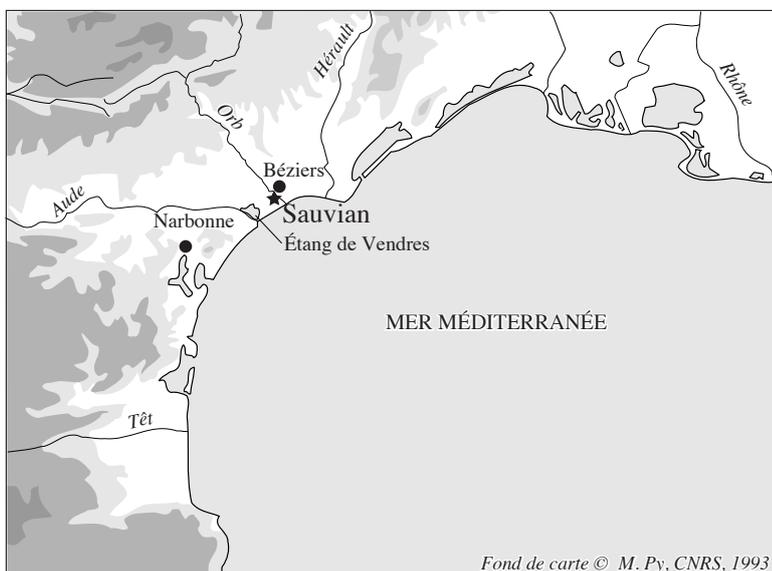
Les données rassemblées durant le diagnostic archéologique (Hott 2008) et lors de la fouille 2008-2009 ont permis de localiser trois fosses du Néolithique Final et une tombe du Bronze Final III ou du début de l'âge du Fer.

Pour la période antique, on peut distinguer plusieurs états. À la charnière des troisième et quatrième quarts du Ier s. av. J.-C., la mise en valeur du sol se traduit par la réalisation d'un réseau de drains (état 1). Vers la fin du Ier s. av. J.-C., ces travaux sont suivis par la fondation d'une petite ferme à cour centrale (état 2). Durant la première moitié du Ier s. ap. J.-C., s'opère la reconstruction de l'établissement. Ces investissements donnent lieu à la création d'une *villa* de taille modeste dans laquelle une partie résidentielle et des communs ont été perçus et se distinguent nettement (état 3). Durant la deuxième moitié du Ier s. et au début IIe s. ap. J.-C., la *villa* est agrandie et un aqueduc est construit sur ses marges (état 4).

L'abandon définitif des lieux pose quant à lui question. Les bâtiments semblent être désertés bien avant le milieu du IIe s. ap. J.-C. Par contre, l'examen des derniers remplissages de deux puits présente une toute autre image puisque ces derniers contiennent des mobiliers de la seconde moitié du IIe s. et peut-être même du début du IIIe s. ap. J.-C.

De telles nuances sont susceptibles de s'expliquer par la présence, à seulement 700 m au nord du site, de l'importante *villa* de La Domergue (Ginouvez 1995 ; Vidal 1998) dont le dynamisme a pu avoir pour conséquence l'essoufflement rapide de l'établissement de La Lesse. Le démembrement de son finage, l'intégration de ses terres au sein du domaine voisin, le maintien d'une occupation limitée sur le site après abandon de la plupart des constructions sont autant de questions qui restent à débattre. La présence d'un aqueduc susceptible de contourner le site de La Lesse pour desservir prioritairement la *villa* de La Domergue devra également alimenter cette problématique.

Figure 1. Localisation de la commune de Sauvian au sud de Béziers et à l'est du plateau et de l'étang de Vendres.



En respect du thème abordé à Banyolès en novembre 2009 « *Epoca de canvis, als inicis de la romanitzacio. El mon rural d'epoca romana* », on se consacrera dans cet article à la présentation des deux premiers états qui couvrent la fin du Ier s. av. J.-C. et qui sont susceptibles d'illustrer des initiatives de mise en valeur des terres contemporaines ou résultant de la fondation de la colonie de Béziers. Les états postérieurs ne sont abordés que succinctement dans le cadre d'une ultime réflexion sur l'évolution de l'exploitation au début de la période impériale.

2. La ferme de la fin du Ier s. av. J.-C. et son environnement (états 1 et 2)

2.1. Le drainage du coteau et la mise en valeur du sol

2.1.1. Un réseau de drain

L'installation du premier habitat de La Lesse s'opère dans un espace particulier ceinturé de drains (espace ESP002) (fig. 2). Ces structures forment un quadrilatère de 980 m² de superficie, légèrement déformé dans sa partie sud-est.

Le côté ouest du périmètre est limité par un drain (DR2033) de 31 m de long. Creusé dans les argiles et les sables miocènes sur plus de 1,1 m de profondeur, son profil étroit accueille dans sa partie basse, une conduite, bâtie au moyen de blocs et galets de taille moyenne et sommairement couverte¹. Sa partie supérieure est intégralement comblée de galets de petit calibre.

Vers le sud, ce drain se raccorde à un autre linéament de 22 m de long (DR3080), légèrement sinueux (fig. 3). Ici encore, une conduite est aménagée sur le fond du creusement et scellée sous un important apport de galets auquel se mêle des limons et des fragments d'amphores.

Le drain nord (DR2024) se développe pour sa part sur 20 m de long et sa profondeur atteint 1,2 m. Comme les autres, il reçoit dans sa partie inférieure une canalisation rapidement bâtie et un remplissage supérieur de galets. Son extrémité ouest, détruite par une puissante fondation postérieure, peut être approximativement positionnée à 2 ou 3 mètres de celle du drain ouest. Ensemble, elles limiteraient un accès vers l'espace intérieur.

Quant au côté oriental de l'espace ESP002, il apparaît plus irrégulier et moins bien conservé. Sur 37 m de long, son tracé forme une ligne brisée, caractérisée par une interruption de 3 m de longueur environ. Le segment méridional, long de 10,5 m (DR3124), rejoint le drain sud (fig. 4) alors que le segment nord s'étire sur près de 23,5 m. Sa mise en œuvre apparaît plus sommaire que celle des autres exemplaires (creusement moins profond et assemblage peu soigné de blocs et galets). L'interruption observée entre ces deux segments invite à restituer, ici encore, la présence d'un passage.

En toute logique, les deux accès restitués autorisent à penser qu'ailleurs, le long des drains, l'espace ESP002 est ceinturé d'obstacles. On peut donc proposer qu'une clôture se développait à l'aplomb ou parallèlement à ces drains : mur de terrasse, haie, talus, fossé ?

Si la caractérisation de cet espace semble globalement comprise et le rôle des drains assez logique compte tenu des nécessités de canaliser les infiltrations d'eau vers le bas de pente, l'extension de ce dispositif ne sont saisis qu'en partie. En trois points, d'autres drains se connectent à ce réseau et permettent d'envisager le développement de parcelles mitoyennes. C'est le cas au sud-est où un long drain d'orientation nord-sud (DR3095) marque une partition en deux parcelles voisines (PCL004 et PCL005). Au nord de la parcelle PCL005, deux autres linéaments conservés sur quelques mètres permettent de recomposer partiellement un autre espace clos (ESP026).

¹ L'intérieur de cette conduite est comblé de limons d'infiltration au sommet desquels de fins dépôts de calcite, marquant la circulation de l'eau, ont été observés.

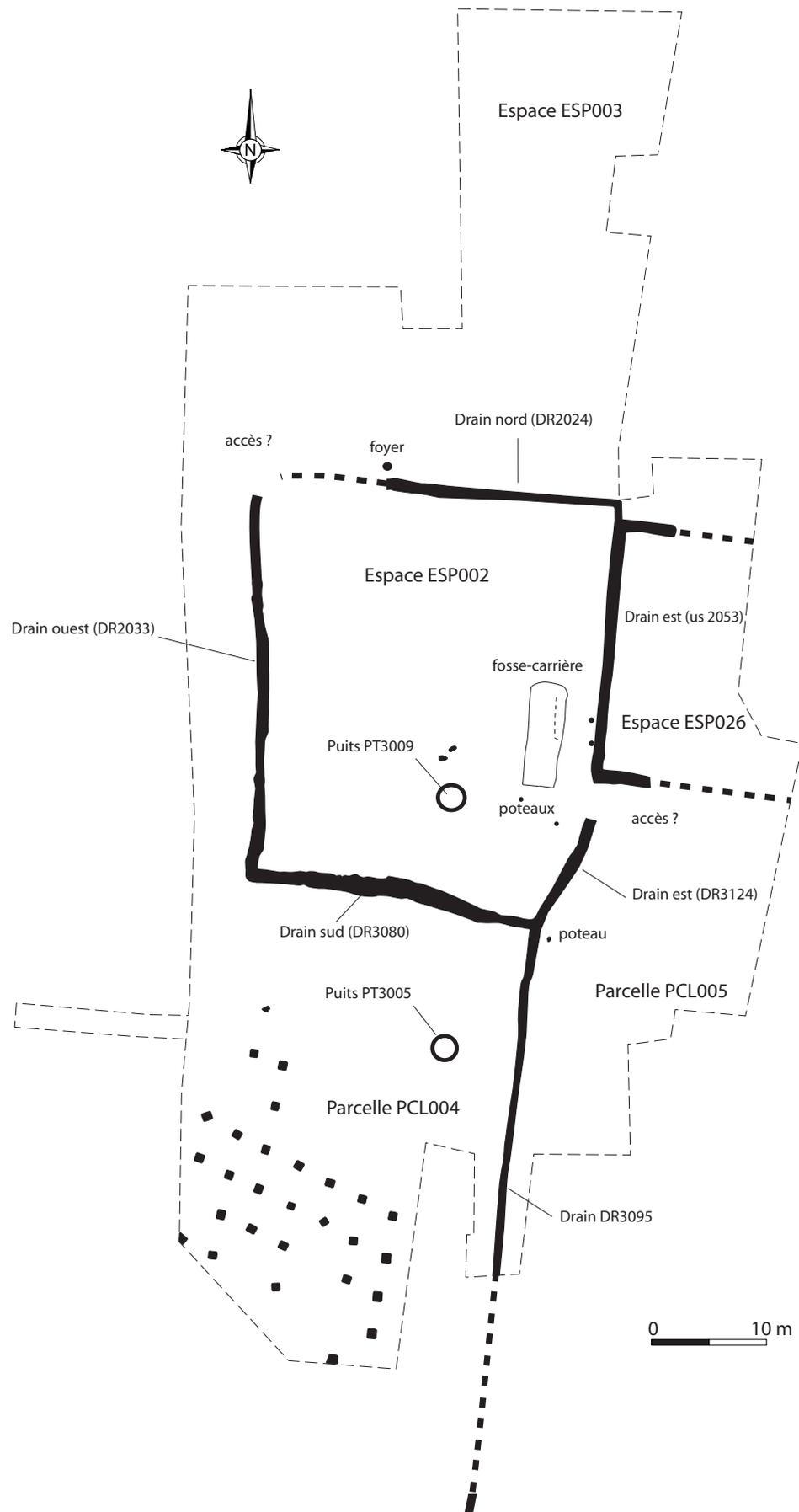


Figure 2. Le système de drains aménagé sur le coteau (état 1) et illustrant une première mise en valeur du sol à la charnière entre le troisième et le quatrième quarts du Ier s. av. J.-C. (S. Barbey, H. Pomarèdes, Inrap).



Figure 3. Le drain sud vu depuis l'ouest ; creusement, canalisation inférieure et comblement supérieur de galets (cliché G. Sanchez, Inrap).

Force est donc de constater que ce réseau de drains ne correspond qu'à une partie d'un plus vaste ensemble de parcelles dont la juxtaposition et l'imbrication ne sont pas sans rappeler le plan de certains systèmes de fossés de l'âge du Fer se développant autour d'un enclos central, souvent de taille plus réduite que les autres, accueillant un habitat. L'absence d'antécédents protohistoriques sur le site et les particularités de ce dispositif ne permettent cependant pas d'assimiler cet ensemble à un habitat de tradition « indigène ».

Il s'agirait d'un système original, adapté avant tout aux contraintes du versant et à la mise hors d'eau de parcelles de culture ou, pour l'une d'elle, à sa construction.

2.1.2. Les premières traces d'occupation dans l'espace ceinturé de drains- De rares vestiges, notamment des poteaux, un foyer et quelques fosses, ont



Figure 4. Vue depuis le sud de la liaison entre les drains sud et est et le drain filant en direction du sud ; sous les sols de tuileau des bains de la villa. À droite de la mire, on devine la trace d'un poteau et son calage (cliché M. Compan, Inrap).

été repérés dans l'espace ESP002 et sur ses marges (fig. 1). Leur dispersion ne permet pas de reconnaître le type de constructions auxquelles ils appartenaient. Ils pourraient marquer l'emprise d'un petit habitat en matériaux périssables ou d'installations de chantier en lien avec les premiers bâtiments en dur. La rareté de ces vestiges et la découverte d'une importante fosse de 9 x 3 m assimilée à une carrière de terre, conforteraient cette seconde hypothèse. Les fragments d'amphores rejetés dans les drains permettraient quant à eux de penser que ce chantier comprend la création du parcellaire et la mise en valeur du sol de la propriété. Cette dernière serait donc en cours de constitution durant cet épisode.

2.1.3. Chronologie du réseau de drain

Bien souvent, les établissements ruraux antiques livrent un abondant mobilier d'époque républicaine alors que les aménagements contemporains ne sont plus visibles. La prise en compte de ce matériel résiduel permet généralement de vieillir l'implantation. Sur le site de La Lesse, les céramiques campaniennes sont totalement absentes des collections (12000 fr.). En revanche, les amphores italiques sont représentées par 83 fragments. Mis à part les quelques éléments collectés dans les drains limitant l'espace ESP002, il faut reconnaître que de ce matériel d'époque républicaine est très discret. Il se réduit à une vingtaine de tessons. On peut raisonnablement penser qu'ils ne peuvent être dissociés des premiers assemblages de céramiques d'époque augustéenne précoce (dernier tiers ou quart du Ier s. av. J.-C.).

Les céramiques recueillies dans les aménagements limitant l'espace

ESP002 proviennent essentiellement du drain méridional (DR3080). Vu le contexte, il n'est pas étonnant de trouver quasiment que des fragments d'amphores. Ils peuvent jouer un rôle drainant parmi les pierres et galets. L'assemblage est donc particulier et l'approche chronologique pourrait de ce fait être nuancée. Cela dit, le cortège des amphores apparaît varié et rien n'indique qu'une majorité de tessons puisse appartenir à un nombre très réduit d'amphores.

Le drain livre 123 fragments de céramiques. La part des amphores originaires de la péninsule hispanique est importante. La moitié des fragments (52) proviennent de Tarraconaise et le tiers environ (34) de Bétique. On note quelques éléments d'amphore de tradition punique (Dressel 7/11 ?) ou de Lusitanie (Haltern 70 ou Dressel 12 ?). Les amphores italiques sont discrètes avec seulement 6 tessons bien érodés. Les éléments de forme reconnus pour les amphores de Bétique appartiennent tous au type Haltern 70 (5 bords et 4 fragments de cols). Il n'y a pas de tessons sûrement attribuables à la forme Dressel 20. Parmi les quelques éléments de vaisselle (13 fr.), une cruche à bord déversé et à lèvre rainurée présente une anse torsadée, caractère que l'on retrouve plus fréquemment dans les ensembles du début du Haut Empire. Enfin, l'absence de *dolium*, dont les fragments auraient eu la faveur pour ce type d'aménagement, est notable. Le cortège de ces amphores montre donc un faciès que l'on placera immédiatement après l'effondrement des importations d'Italie, dans le courant de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C. L'absence de l'amphore Dressel 20 incite à ne pas retenir une formation trop proche du changement d'ère. D'un autre côté, si les types Pascual 1 ou Haltern 70 sont produits à partir du milieu du Ier s. av. J.-C., quelques ensembles de la région, comme à Narbonne, à Lattes ou à Nîmes, présentent des parts encore très faibles avant la fin du siècle (Py 1990 ; Fiches 1994 ; Barberan, Pomarède 2008 ; Sanchez 2009). La constitution des drains pourrait donc intervenir au début ou juste avant le dernier quart du siècle, soit quelques temps avant la constitution des premiers ensembles de céramiques en lien avec les bâtiments.

2.2. La ferme et son environnement

Le périmètre et les lignes de force de l'enclos ESP002 apparaissent déterminantes pour l'implantation de l'habitat (état 2) qui succède aux tous premiers vestiges (poteaux et fosse d'extraction) (fig. 5). Les premiers bâtiments en dur sont en effet établis à l'intérieur de celui-ci ; l'orientation de leurs façades étant guidée par celles des drains². Notons que les constructions qui les remplaceront au début du Ier s. ap. J.-C. (état 3) s'y maintiendront en grande partie, en prenant appui sur les premières façades ou en respect de leurs orientations héritées de celles des drains.

2.2.1. Organisation des constructions

L'organisation de ces bâtiments est également conditionnée par une cour située au centre de l'enclos (cour COU012). Cette cour dont la surface minimale est estimée à 200 m² environ, semble être légèrement excavée s'il l'on tient compte de la présence, dans sa partie centrale, d'une cuvette (4 x 6 m environ) peu profonde. Les limites de cette cour sont relativement bien appréhendées à l'ouest, au sud et au sud-est mais demeurent plus incertaines au nord³. À l'ouest, elle s'étend jusqu'à la façade d'un corps de bâtiment abritant plusieurs pièces de vie (BAT009) et un chai (STK010). Au sud, elle se développe jusqu'au contact d'un mur de clôture (MR3043). Au sud-est, son extension est limitée par deux petites pièces mitoyennes dotées d'un foyer (PCE030 et PCE031), qui forment un petit ensemble utilitaire ou une habitation supplémentaire. Au nord de ces constructions, la cour

² Le tracé des façades en parallèle des drains est un argument supplémentaire en faveur de l'existence de clôtures ou de haies à la surface du terrain, le long de ces drains.

³ Ces lacunes sont principalement dues aux travaux d'agrandissement de la cour et de l'habitat du début du Ier s. ap. J.-C. mais aussi aux labours et aux remembrements modernes, particulièrement destructeurs.

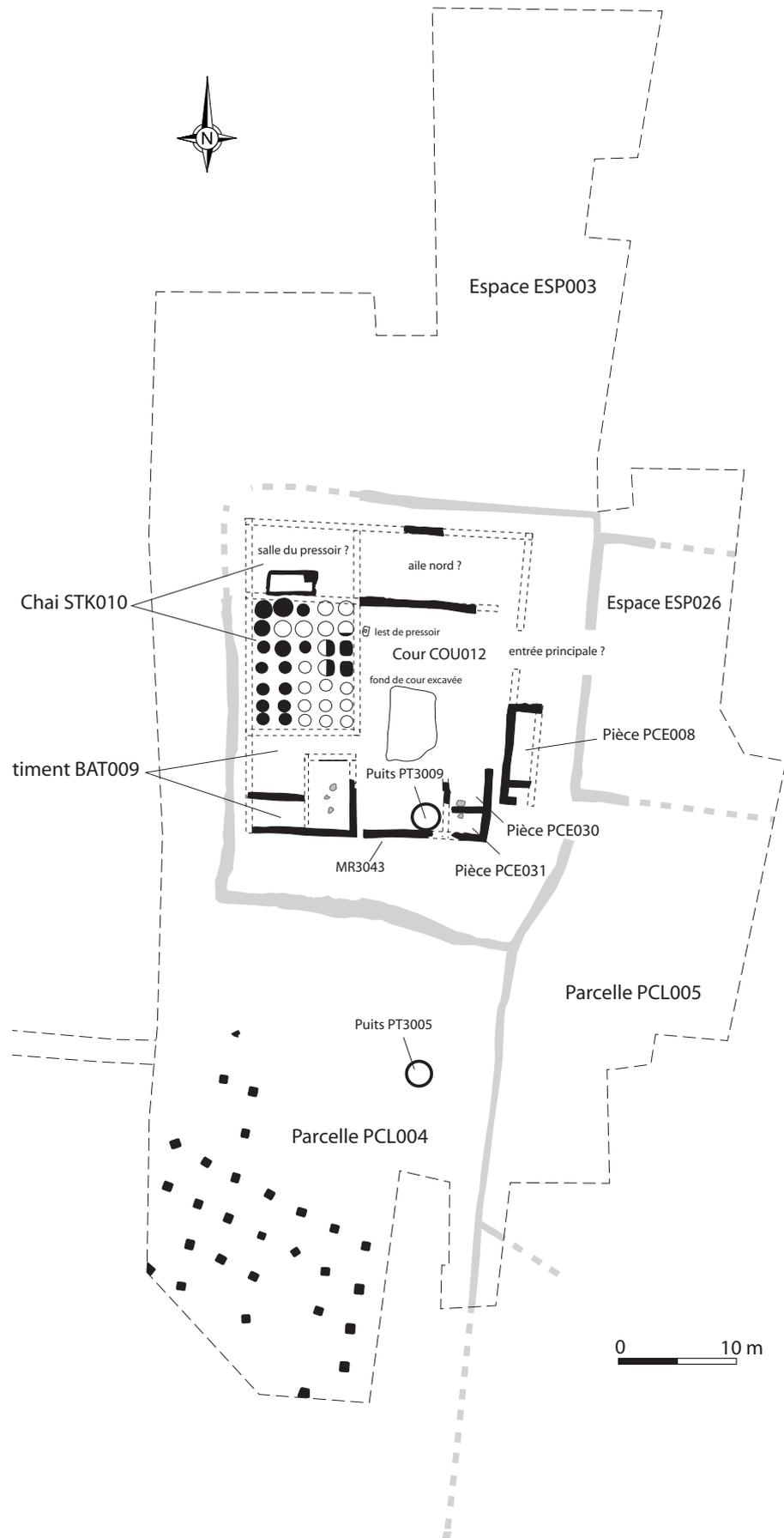


Figure 5. Plan de la petite ferme à cour centrale (état 2) vers la fin du Ier s. av. J.-C. (S. Barbey, H. Pomarède, Inrap).

s'élargit certainement jusqu'à la pièce PCE008. Au-delà, elle pourrait être limitée par une hypothétique aile perpendiculaire au chai dont le tracé serait en très grande partie effacé.

Les accès à la cour sont impossibles à localiser ; les fondations de l'habitat, très mal conservées, n'ayant pas permis de localiser l'emplacement des seuils. Au sud-est, le passage reconnu au niveau de l'enclos ESP002 ne trouve pas de projection significative dans l'habitat si ce n'est par le biais d'un probable passage étroit entre la salle PCE030 et la pièce PCE008. Dans ce secteur, la circulation la plus aisée à restituer est celle qui contournerait la pièce PCE008 en longeant la clôture de la parcelle ESP026. Ce cheminement ne règle cependant pas la question des principaux accès vers l'intérieur de l'habitat... De toute évidence, la densité des constructions sur les faces sud, ouest et sud-est de la ferme s'oppose à la présence de grandes entrées (portes cochères) sur ces côtés-ci de l'habitat. La position la plus logique d'une telle ouverture, assez large pour permettre l'accès de la cour aux véhicules, serait au nord ou au nord-ouest. Si tel était bien le cas, un accès de cette envergure aurait entraîné, au moins partiellement, le percement et le franchissement des clôtures ceinturant l'espace ESP002.

Les pièces d'habitat (BAT009), situées au sud-ouest de la cour, ont été localisées sous l'appartement qui lui succède (BAT015). De même manière, le chai bâti au nord de ces salles (STK010) a été découvert sous le cellier postérieur (STK016). Ainsi, peut-on d'emblée souligner la filiation entre les premières constructions de la fin du Ier s. av. et l'organisation de la petite *villa* fondée au début du Ier s. ap. J.-C. D'après les rares vestiges conservés, cet habitat n'est composé que de trois à quatre pièces et sa surface totale hors œuvre est estimée à 81,5 m² environ (9,7 x 8,4 m). La plus grande, à l'est, couvre 24,3 m² (3,4 x 7,15 m). L'intérieur est dépourvu de sols, mais quelques indices permettent de penser qu'ils étaient composés de terres battues (ou planchers ?). Les traces d'enduits muraux (blancs) et deux à trois fonds de foyers sont les seuls signes permettant d'envisager ici la présence d'une pièce de vie. Le tracé de la salle de l'angle sud-ouest du bâtiment est incomplet et aucun aménagement n'y est attesté. La troisième pièce plus au nord est également très mal conservée. Selon toute vraisemblance, elle se prolongeait vers l'est, par un couloir la mettant en communication avec la cour⁴.

Comme l'habitat voisin, le chai STK010 a subi d'importantes destructions lors de l'aménagement du bâtiment de stockage postérieur : ses fondations ont toutes été élargies et approfondies, et les 30 à 35 *dolia* qui y étaient regroupés, après avoir été conservés dans le second cellier, furent prélevés et emportés. Seuls leurs logements, découverts aux côtés de celles des conteneurs plus récents et largement éradiqués par d'ultimes tranchées consécutives à leur récupération, ont été repérées (fig. 6). L'élément le plus significatif de cet état est le fond d'une grande cuve maçonnée (3,5 x 1,4 m) découvert sous les épais remblais du cellier plus récent. Un lest de pressoir abandonné dans la cour (fig. 7), pourrait appartenir à cette unité de production. On peut envisager que cette machine prenait place au nord de la cuve.

Deux salles contigües (PCE030 et PCE031) ont été localisées au sud-est de la cour. Leur surface modeste, leur juxtaposition et la présence d'un foyer dans chacune d'elles autorisent à penser qu'elles étaient réservées à des activités en lien avec l'habitat. Ce n'est qu'indirectement qu'une fonction culinaire peut leur être attribuée. Outre la proximité d'un puits (puits PT3009), cette proposition s'appuie sur la découverte d'un abondant mobilier dans les remblais de la construction voisine PCE008. Celle-ci présente en effet la particularité d'avoir été installée sur la fosse d'extraction de terre de la période antérieure en tirant parti de la dépression qu'elle

⁴ Dans le logis qui succède à cette série de pièces (**BAT015**), on retrouvera le principe d'un couloir intérieur. Celui-ci sera orienté du nord vers le sud et non plus d'est en ouest.



Figure 6. Le fond de la cuve et l’empreinte des dolia du 1er s. av. J.-C. sous les remblais postérieurs (cliché V. Archimbeau, Inrap).

offrait (fig. 8). Ses murs sont bâtis sur le fond et contre les parois de cette dépression et confèrent à l’espace intérieur l’aspect d’un vide sanitaire ou d’une cave peu profonde. Dans sa partie sud, la présence d’un mur de refend limitant un espace réduit marquerait quant à lui la position d’un appui d’escalier ou d’une petite plateforme en lien avec le vide sanitaire ou avec le plancher qui le couvrait.

C’est dans le cadre de la démolition des pièces PCE030 et PCE031 vers le début du 1er s. ap., et des travaux préalables à la construction d’une nouvelle cuisine (salle CUI013), d’un petit ensemble balnéaire et d’un réseau de canalisations que s’opèrerait la réhabilitation de la salle PCE008 et le remblaiement de son sous-sol.

Les mobiliers qui ont été rassemblés dans ces remblais et qui proviendraient des salles PCE030 et PCE031 est très abondant (1520 fragments de céramiques ont été collectés). Les amphores prennent une part élevée et illustrent surtout des importations de Bétique ou de Tarraconaise. Ce matériel amphorique est particulier : les cassures sont généralement franches, des marques de chauffe sont visibles et des restes de poix carbonisés ou de suie sont encore conservés en surface. On remarque de fréquentes empreintes, d’un tesson sur l’autre, qui signalent que ces fragments d’amphores devaient constituer, à l’origine, le hêrisson d’un foyer ou le radier d’un sol ou d’un aménagement artisanal.

2.2.2. Les parcelles en périphérie de l’habitat

Le premier habitat de La Lesse se développe donc à l’intérieur de l’espace ESP002 qui en assure l’assainissement. Au nord-ouest, les *dolia* et la cuve, profondément ancrés dans le substrat se trouvent ainsi protégés des



Figure 7. Le lest abandonné dans la cour vu depuis le nord. Cet élément d'ancrage suggère la présence d'un pressoir à vis dans le chai de la fin du Ier s. av. J.-C. (cliché : H. Pomarèdes, Inrap).

infiltrations d'autant que l'accès reconnu à proximité sur l'enclos constitue un passage propice aux ruissellements de la pente vers les bâtiments.

Comme on l'a souligné plus haut, quelques parcelles se déploient autour de cet habitat. Leurs limites et leurs aménagements intérieurs restent malheureusement incomplets. Seule la parcelle PCL004 contient des vestiges. On y dénombre 27 fosses de plantation quadrangulaires (fig. 9), conservées sur quelques centimètres de hauteur, dont la taille varie entre 0,65 et 0,85 m de côté. Ces fosses sont alignées selon deux orientations et leurs rangs sont distants de 2,8 à 3,3 m dans un sens et de 3,4 à 3,7 m dans l'autre. Cet échantillon, très ponctuellement conservé, peut être confronté à quelques découvertes du même type faites durant le diagnostic à l'écart du site. Il permet de souligner la bonne représentation des cultures fruitières dans l'économie de l'habitat dès la fin du Ier s. av. J.-C.

Un puits a également été découvert dans la partie nord-est de cette



Figure 8. La pièce PCE008 établie sur la fosse-carrière, vue depuis le sud (cliché M. Compan, Inrap).

parcelle (PT3005). Sa datation est assez difficile à préciser mais il est fort probable, si l'on tient compte de la chronologie de ses premiers niveaux de fonctionnement, qu'il soit déjà en activité vers la fin du 1er s. av. J.-C. Son éloignement relatif de l'habitat (une vingtaine de mètres), l'existence d'un autre puits parmi les constructions et la proximité du verger permettent de considérer que son rôle était d'irriguer des cultures voisines, fruitières ou maraichères.

2.2.3. Économie de l'établissement

Les fosses de plantation de la parcelle PCL004 et celles découvertes lors du diagnostic laissent donc supposer l'existence de vergers répartis autour de la ferme. Déterminer les espèces plantées est bien plus délicat. La grande densité de fosses dans la parcelle PCL004 permet d'exclure, ici, les arbres fruitiers nécessitant de grands espacements comme oliviers, cerisiers ou noyers. Elle conviendrait d'avantage à la conduite de vignes sur treilles, d'amandiers, de pêchers ou de pruniers.

La fouille stratigraphique des deux puits découverts sur le site a permis de collecter un nombre important de charbons de bois et de restes végétaux (semences, feuilles, bois, fruits...) susceptible de documenter l'environnement du site et de préciser qu'elles furent les espèces produites ou consommées sur place. Les dépôts pouvant être associés à la première ferme (fin du 1er s. av. J.-C.) sont cependant très rares (la plupart d'entre eux ayant été curés postérieurement) et, à ce jour, leur étude n'est pas encore achevée. En l'état actuel des recherches, une seule couche (us 3063), provenant du puits PT3005 et datée des années -25/25, permettrait de confirmer la présence de la vigne (fig. 10). On note également que le figuier et les pruniers sont mieux représentés dans cette couche que dans celles qui lui succèdent et qui concernent l'environnement de la *villa* postérieure.

Les nombreux noyaux d'olives et les coques de noix de cette couche autorisent le même constat : l'olivier et le noyer pourraient prendre une place significative dans l'économie ou dans les habitudes de consommation de cet établissement alors que la densité des fosses de plantations de la

parcelle PCL004 ne permettaient pas de l'envisager. De même, dans l'habitat, aucune trace tangible d'une production oléicole n'est perceptible (absence de moulin, de meule à olives, de maie et de petites cuves de décantation jumelées). La grande cuve maçonnée et les *dolia* découverts dans les communs semblent donc consacrés à la production de vin. Le raisin y serait foulé et pressé (probablement dans une des salles septentrionales) et les jus seraient ensuite conduits vers la cuve puis transférés dans les *dolia* pour y fermenter.

Le cellier auquel on associe 30 à 35 *dolia* d'une contenance moyenne de 12 à 15 hl, pouvait donc accueillir entre 360 et 525 hl de vin⁵. Bien qu'assez modestes (Pellecuer 2000, 283-287), ces capacités de stockage paraissent remarquables dans un établissement de datation aussi haute et de si petite taille. On peut également souligner que ces premiers équipements inaugurent un cycle d'investissements qui se prolongera au Ier s. ap. J.-C. et qui mènera à l'intégration de deux chais assez importants dans la *villa* (de 70 à 80 *dolia* chacun) et à des capacités de stockage 4 à 5 fois plus importantes. Le premier établissement de La Lesse apparaît à ce titre précurseur de l'économie domaniale postérieure.

Cependant, au regard de l'étude botanique en cours, les analogies entre la première ferme et la *villa* suivante paraissent assez limitées. Des différences notables sont même perceptibles dans les inventaires de plantes potentiellement cultivées dans les jardins et de mauvaises herbes des cultures (adventices). L'impression qui domine pour l'heure est le développement et la diversification des productions maraichères dans la *villa* de l'époque impériale (céleri, bette vulgaire, moutarde noire, chicorée, coriandre, concombre, laitue, gourde...) par rapport à la première période d'occupation pour laquelle les cultures fruitières (vigne comprise) sont nettement mieux représentées. On doit enfin souligner que la découverte d'un seul grain de blé ne permet pas de mesurer la place qu'occupent les céréales dans les productions de ce premier établissement.

⁵ En supposant un rendement à l'hectare de l'ordre de 30 et 40 hectolitres, la surface du vignoble exploité par l'établissement pourrait se situer entre 9 à 18 ha.



Figure 9. Les fosses de plantation creusées dans la parcelle PCL004 vues depuis l'ouest (cliché : C. Jung, Inrap).

<p><i>Triticum</i> sp (Blé) <i>Cupressus</i> sp. (Cyprès) <i>Ficus carica</i> (Figuier) <i>Juglans regia</i> (Noyer) <i>Morus nigra</i> (Mûrier noir) <i>Olea europaea</i> (Olivier) <i>Pinus pinea</i> (Pin pignon) <i>Prunus avium</i> / <i>cerasus</i> (Merisier / Cerisier) <i>Prunus domestica var insititia</i> (Prunier crêpe) <i>Prunus domestica var domestica</i> (Prunier) <i>Ros. Mal. cf. Sorbus domestica</i> (Ros. cf. Sorbier domestique) <i>Vitis vinifera</i> (Vigne)</p> <p style="text-align: right;">1</p>	<p><i>Ami majus / visnaga</i> (Ammi majeur / visnage) <i>Anagallis arvensis</i> (Mouron des champs) <i>Anthemis cotula</i> (Anthémis fétide) <i>Bupleurum subovata</i> (Buplèvre) <i>Calendula arvensis</i> (Souci des champs) <i>Chenopodium album</i> (Chénopode blanc) <i>Euphorbia helioscopia</i> (Euphorbe réveille-matin) <i>Fumaria officinalis</i> (Fumeterre) <i>Heliotropium europaeum</i> (Héliothrope) <i>Portulaca oleraceae</i> (Pourpier potager) <i>Solanum nigrum</i> (Morelle noire) <i>Stellaria media</i> (Stellaire intermédiaire)</p> <p style="text-align: right;">3</p>
<p><i>Beta vulgaris</i> (Bette vulgaire) <i>Brassica nigra</i> (Moutarde noire) <i>Coriandrum sativum</i> (Coriandre) <i>Foeniculum vulgare</i> (Fenouil)</p> <p style="text-align: right;">2</p>	<p><i>Chenopodium murale</i> (Chénopode des murs) <i>Lamium cf amplexicaule</i> (Lamier cf. amplexicaule) <i>Linum cf bienne</i> (Lin bisannuel) <i>Malva cf. sylvestris</i> (Mauve cf. Gande mauve) <i>Picris echioides</i> (Picride fausse-vipérine) <i>Polygonum aviculare</i> (Renouée des oiseaux) <i>Polycnemum sp.</i> (Polycnème) <i>Rumex type crispus/pulcher</i> (Patience crépu / Oseille gracieuse) <i>Urtica urens</i> (Petite ortie)</p> <p style="text-align: right;">4</p>
<p><i>Myrtus communis</i> (Myrthe) <i>Quercus</i> sp. (Chêne) <i>Rubus fruticosus</i> (Mûrier-Ronce) <i>Ruscus aculeatus</i> (Fragon faux houx)</p> <p style="text-align: right;">5</p>	<p><i>Daucus carota</i> (Carotte sauvage) <i>Medicago type polymorpha</i> (Luzerne)</p> <p style="text-align: right;">8</p>
<p><i>Cyperus longus</i> (Souchet odorant)</p> <p style="text-align: right;">6</p>	
<p><i>Valerianella eriocarpa</i> (Doucette ; feuilles velus)</p> <p style="text-align: right;">7</p>	

Figure 10. Us 3063 : L'analyse carpologique met en évidence la présence et l'abondance de plantes liées à l'impact anthropique. 1 et 2 : plantes cultivées ou possiblement cultivées ; 3 : adventices ; 4 : rudérales. La présence des autres plantes est plutôt déterminée par les conditions édaphiques et topographiques locales. 5 : boisements forestiers ; 6 : lieux humides et bords d'eau ; 7 : lieux secs, rocailles et sables ; 8 : prairies (I. Figueiral, Inrap).

2.2.4. Chronologie de l'habitat

La chronologie de cet habitat ne peut être appréciée qu'avec des données lacunaires. Comme la majorité des espaces, les pièces de vie du bâtiment BAT009 n'ont livré aucun mobilier puisqu'elles ont été totalement détruites pour laisser place aux constructions suivantes (appartement BAT015). Ceci étant, 2 tessons de céramique importée d'Italie (fond de *patina*) et un fragment à pâte sableuse oxydante, présents dans le paléosol, permettent de fixer le terminus (TPQ) de leur construction autour ou peu avant le changement d'ère, période où les communes italiennes se retrouvent en plus grand nombre.

De même manière, la construction du premier chai STK010 se perçoit difficilement. On soulignera seulement la collecte de plusieurs fragments de tuileau attribués aux parois du bassin qui incluent des mobiliers susceptibles de fixer un terminus (TPQ) à partir de la fin du Ier s. av. J.-C. Les comblements les plus anciens du puits PT3009 fournissent également

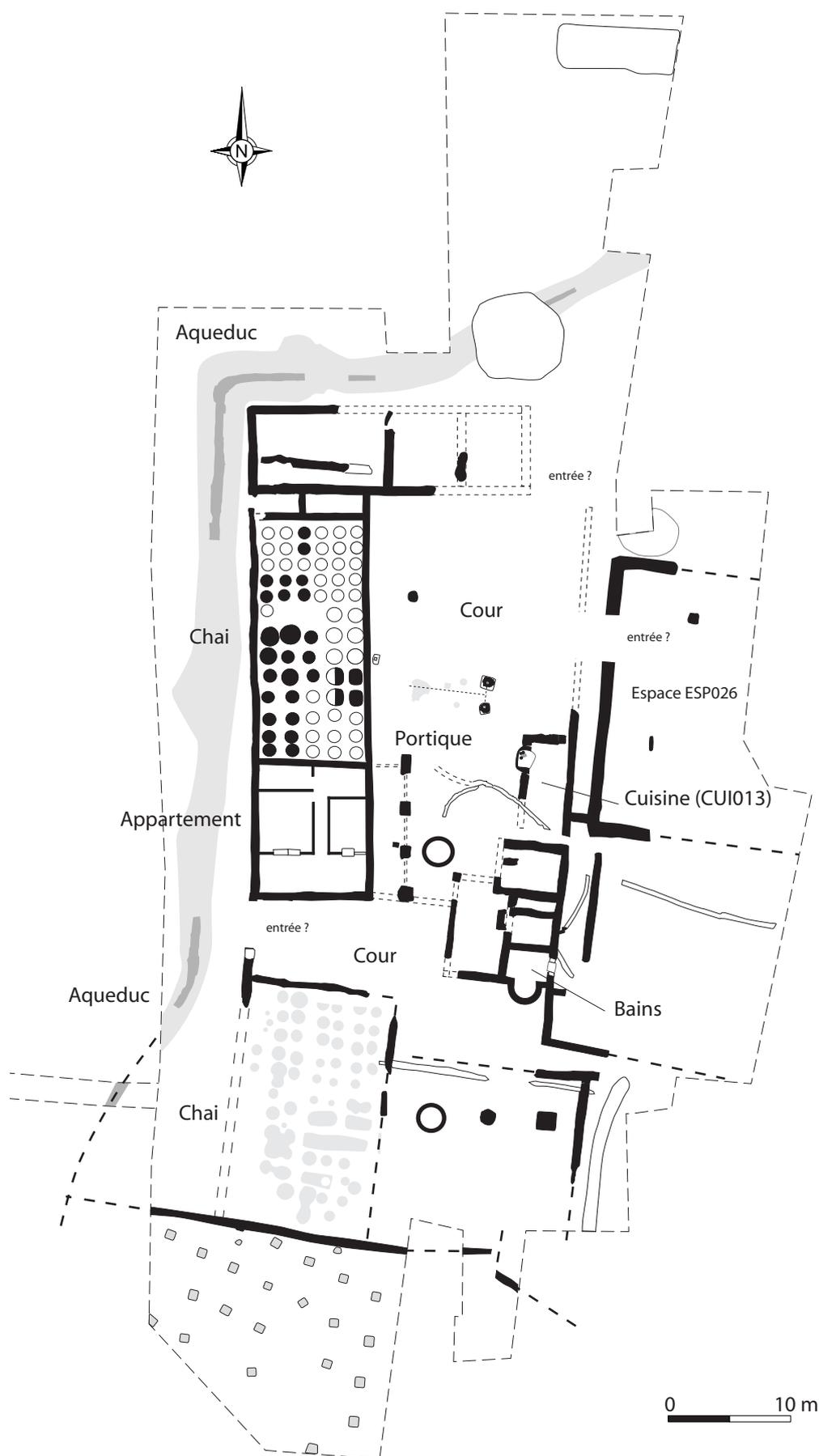


Figure 11. Plan de la villa (état 3) durant la première moitié du 1er s. ap. J.-C., dans laquelle une partie résidentielle et des communs ont été distingués (S. Barbey, H. Pomarèdes, Inrap).

une chronologie vraisemblable entre la fin du 1er s. av. et les premières décennies du siècle suivant. Ceux du puits PT3005 s'accordent pour donner une datation entre la fin du 1er s. av. J.-C. et la première moitié du 1er s. ap. J.-C.

Dans les fosses de plantation du verger, seulement 5 fragments de céramiques ont été prélevés : céramique non tournée, amphore massaliète, pâtes claires (2 fr.) et une amphore de Tarraconaise. L'extrême rareté du mobilier dans ces fosses situées à proximité de l'établissement, qui plus est en aval de celui-ci, milite fortement pour un enfouissement au cours des tout premiers temps de l'occupation. Une mise en place plus tardive de la parcelle aurait sans aucun doute permis l'enfouissement d'un échantillon bien plus important d'artefacts répandus à la surface du sol. Enfin, ces données peuvent être complétées, par les datations les plus hautes des constructions de l'état suivant. On retiendra surtout l'apport de la céramique de la cuisine CUI013 aménagée sur la pièce PCE008 et fonctionnant autour du changement d'ère.

3. Une exploitation agricole aux origines de la *villa*

Force est de constater que ce premier établissement n'est occupé que durant une courte période, estimée approximativement à une génération. Il laisse ensuite place à une petite *villa* (fig. 11) qui prend place au même endroit et dans laquelle très peu d'aménagements préexistants sont conservés : quelques *dolia* autour desquels se développe le chai suivant, une partie des murs de la pièce PCE008 où est établie la cuisine CUI013 ainsi que les deux puits.

Il semble donc que la première exploitation soit devenue obsolète ou que les investissements consentis jusque-là soient considérés comme amortis. À l'encontre de ces observations, qui tendent à illustrer une phase de rupture suivie d'un nouvel essor économique et architectural, on note bien des signes de filiation entre les deux établissements. Les comparaisons qui peuvent être faites révèlent en effet le maintien en plusieurs points des mêmes fonctions et l'extension modeste des constructions. La seule véritable innovation réside dans l'édification d'un balnéaire de taille réduite.

La *villa* qui voit le jour vers le début du 1er s. n'apparaît donc pas totalement émancipée des premiers cadres. Tout au plus peut-on lui attribuer quelques intentions d'agrandissement et quelques signes d'embellissement. Dans ce domaine, les données disponibles sont cependant difficiles à manipuler compte tenu des dégradations dont le site a fait l'objet. Les quelques tesselles de mosaïques, les fragments d'enduits peints, de pavements et d'opus ne donnent qu'une vague idée du décor des salles résidentielles, mais la surface limitée du nouvel appartement, inférieure à 100 m², comme la taille réduite du portique bâti dans la cour invitent une fois encore à minimiser les moyens avec lesquels la *villa* de La Lesse a été édifiée.

Bibliographie

- BARBERAN, S., POMARÈDES, H. 2008, Un ensemble de céramiques daté du début de la période augustéenne sur le site du Mas de Vignoles à Nîmes (Gard), *Revue Archéologique de Narbonnaise* 41, Montpellier, 181-209.
- FICHES, J.-L. 1994, Les céramiques d'époque romaine (Ier s. avant - IIe s. de notre ère), *Nouveaux résultats de l'exploration archéologique de la ville portuaire de Lattes*, Lattara 7, Lattes.
- GINOUEZ, O. 1995, *Un vaste site rural d'époque romaine récemment fouillé sur le territoire de la Cité de Béziers, Cité et territoire*, actes du Colloque de Béziers (14-16 octobre 1995), Paris, 169-173.
- HOTT, M. 2008, *La Lesse – ZAC de Font Vive à Sauvian (Hérault)*, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Nîmes-Montpellier, 75 p.
- PELLECUER, C. 2000, *La villa des Prés bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise*, Thèse de doctorat de nouveau régime, Archéologie, Histoire et Civilisation de l'Antiquité et du Moyen Age, Université Aix-Marseille I - Université de Provence, 2 tomes.
- PY, M. 1990, *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3, 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, Lattes.
- SANCHEZ, C. 2009, *Narbonne à l'époque tardo-républicaine, Chronologies, commerce et artisanat céramique*, Supplément 38 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Montpellier.
- VIDAL, L. 1998, Un domaine antique en Biterrois, La Domergue à Sauvian (Hérault), *Cité et territoire* II, Colloque européen de Béziers, 24-26 octobre 1997, Paris, 31-53.